

NOUS SOMMES DETERMINÉ-ES À EMPÊCHER LE PROJET IMMOBILIER GOLFIQUE À L'ÉTUDE

Le plan local d'urbanisme (PLU) est à l'étude à **FONTIERS-CABARDÈS**,
il contient l'Unité Touristique Nouvelle (UTN)
qui donnerait le droit à la SARL Telcapi

de bétonner 15 ha et artificialiser 110 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers.

C'EST LE MOMENT DE FAIRE ENTENDRE VOTRE VOIX !

Chacun peut s'y informer du projet et exprimer son avis,
ses suggestions et d'éventuelles contre-propositions.

L'enquête publique est ouverte à tou-tes, sans restriction d'âge ou lieu de résidence.

Nous vous invitons à lire l'ensemble des documents

<https://www.fontiers-cabardes.com/urbanisme/>

LES ENJEUX

La ressource en eau

*Comment l'eau prélevé pour l'arrosage
du golf va diminuer la ressource ?*

Le 4ème sport le plus polluant

Impact sur les rivières alentour
et l'écosystème (zone humide)

Le risque inondation

La destruction de ces zones tampon
en amont peut accentuer le risque
inondation en aval.

La disparition de la terre agricole

Que mangerons-nous quand les terres

agricoles auront disparus sous le béton ?

La perte de biodiversité avec la per-
turbation du milieu et la déforestation

La démocratie

*Au vu de l'ampleur du projet, quand
serons-nous consultés sur ce projet ?*

La dynamique économique de la Montagne Noire

*Un tourisme populaire et respectueux de
l'environnement et des habitants
est-il conciliable ?*

NOUS VOUS INVITONS À PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLU

afin de faire la démonstration de l'opposition populaire
au projet immobilier de golf.



L'association sera présente à chaque fois que le commissaire sera
en mairie tous les mardis dès 8h30-12h pour informer les passants.

COMMENT PARTICIPER ?

Rencontrer M. le commissaire

assurera des permanences à la mairie de Fontiers-Cabardès pour informer et recevoir les observations du public les jours et heures suivants : mardi 7 juin 2022, de 8h30 à 12h00 / mardi 21 juin, de 8h30 à 12h00 / mardi 28 juin, 8h30 à 12h00 / mardi 12 juillet, de 8h30 à 12h00

Envoyer un courrier

- Par courrier électronique à l'adresse suivante : plu.fontiers@orange.fr
- Par voie postale, avec un courrier adressé à M. le Commissaire enquêteur, Mairie Fontiers-Cabardès, 5 rue de la mairie, 11390 Fontiers-Cabardès.

BULLETIN D'ADHÉSION

Déclarée à la préfecture de l'Aude sous le numéro W111008845

Nom :

Prénom :

Date de naissance : / /

Commune : Code Postal :

Téléphone :

E-mail :@.....

Cotisation :

- Adhésion personne physique : 1€ • Adhésion personne morale : 10€
- Souhaitez-vous faire un don en plus de votre adhésion ?

Montant :

Total des versements :

Date de versement de la cotisation : / / (durée de validité : 12 mois)

Je déclare, par la présente, souhaiter devenir adhérent(e)

de l'association Montagne Noire Avenir

Je reconnais avoir pris connaissance de l'objet associatif, des statuts ainsi que du règlement intérieur.

- Je souhaite recevoir les informations de l'association par email.
- J'accepte de figurer sur des photos dans le cadre de la communication de l'association.

Fait à le / /

Signature du membre précédée de la mention « Lu et approuvé »

Association Montagne Noire Avenir

4 chemin de bals 11390 FONTIERS-CABARDES



POUR S'INFORMER

Site internet : www.montagnenoireavenir.com

Facebook : [montagnenoireavenir](https://www.facebook.com/montagnenoireavenir)